

Paris, le 27 juin 2010

Prof. Massimo Miglio
Presidente dell'Istituto storico italiano per il Medio Evo
Piazza dell'Orologio , 4
I-00186 ROMA

Monsieur le Président et cher collègue,

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France, qui réunit une cinquantaine d'historiens , d'archéologues et de linguistes dont plusieurs sont d'éminents spécialistes de l'histoire et de la littérature du Moyen Age (qu'il me suffise de citer parmi d'autres les noms de Jean Favier, Bernard Guenée, Jean Richard, Gilbert Dagron, Pierre Toubert, Michel Zink, Philippe Contamine, Albert Rigaudière , Jacques Dalarun et Nicole Bériou) a appris avec beaucoup d'inquiétude les menaces que font peser sur l'avenir de l'Istituto storico italiano per il Medio Evo les mesures financières restrictives qui ont été prises à son encontre par le Gouvernement italien.

Nous considérons, mes confrères et moi-même, cet Institut comme un des fleurons de la culture historique italienne et, s'il venait à disparaître ou même simplement à devoir réduire de moitié son personnel et ses activités, il en résulterait une perte de substance tout à fait dommageable pour l'ensemble de la culture européenne. Les publications et les collections de sources que produit depuis cent cinquante ans l'Istituto storico italiano per il Medio Evo constituent en effet des instruments de travail fondamentaux, indispensables pour tous les chercheurs qui en France et dans le monde entier se consacrent à l'étude de l'histoire et de la littérature italiennes du Moyen Age. Interrompre cette activité ou la mettre en veilleuse constituerait un acte grave de la part de l'Italie, pays que les savants du monde entier ont toujours considérée comme un phare dans le domaine de la vie culturelle et de la recherche scientifique dans le domaine des humanités.

Solidaire du président et de nos collègues de l'Istituto storico italiano per il Medio Evo dans l'épreuve qu'ils traversent, l'Académie prie les autorités compétentes de bien vouloir reconsidérer leur décision, qui ne pourrait que nuire au prestige de l'Italie à l'étranger, en particulier en France, et porter atteinte au patrimoine culturel de l'Europe.

Prof. André Vauchez
Président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 2009
Socio straniero dell'Accademia Nazionale dei Lincei